EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 26 au 30 mars 2018

LA FRANCE, LE PORTUGAL ET L'ESPAGNE S'ENGAGENT EN FAVEUR DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES : Le vendredi 23 mars, une rencontre a eu lieu à Bruxelles en marge du sommet européen, entre le Président français Emmanuel Macron, le chef du gouvernement portugais Antonio Costa et son homologue espagnol Mariano Rajoy. Cette réunion consacrée aux régions ultrapériphériques (RUP) s'est tenue en présence de la Ministre des Outre-mer Annick Girardin, du Président de la Collectivité territoriale de Guyane Rodolphe Alexandre, du Président des Açores Vasco Cordeiro, de la Vice-présidente du Conseil régional de La Réunion ainsi que des Vice-présidents des régions Guadeloupe et Madère. Cette rencontre, dont la tenue a été confirmée 24 heures plus tôt, avait pour objectif de trouver un compromis politique entre les trois États membres en vue du prochain Cadre Financier Pluriannuel (CFP), dont la proposition doit être présentée par la Commission européenne le 2 mai prochain. Ce fût l'occasion pour la France, le Portugal et l'Espagne de rappeler leur soutien aux régions ultrapériphériques, tout en soulignant qu'elles sont aussi un moyen essentiel de valoriser l'Union européenne dans le monde. Les chefs d'État et de gouvernement ont discuté, par ailleurs, des retombées concrètes de la stratégie pour les RUP présentée par la Commission européenne en octobre dernier. Une Déclaration politique commune de la Conférence des Présidents des RUP sur le prochain CFP post-2020 a été remise aux trois Chefs d'Etat, invitant le Conseil européen à tenir compte entre autre, des spécificités des RUP lors des réflexions sur le futur de l'UE, à mettre en œuvre de façon

effective l'article 349 et à maintenir le budget de la Politique de Cohésion, de la Politique Agricole Commune et de la Pêche à leur niveau actuel. Il est aussi demandé au Conseil dans cette Déclaration de garantir, a minima, les taux actuels de cofinancement des Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) et de mettre en œuvre les engagements de la Stratégie européenne en faveur des RUP.

LA COMMISSAIRE A LA POLITIQUE REGIONALE RAPPELLE LA NECESSITE DE DEFINIR UNE POLITIQUE DE COHESION AMBITIEUSE POUR LA PROCHAINE PERIODE DE PROGRAMMATION : La Commissaire européenne à la politique régionale, Mme Cretu, était invitée au Parlement européen mardi 27 mars pour un échange de vues avec les Députés européens, en commission REGI. Son intervention s'est focalisée sur la question de la place de la politique de cohésion dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP). Elle a rappelé la nécessité que les fonds de la politique de cohésion continuent à être mis en œuvre dans l'ensemble des régions de l'Union européenne, contrairement à certains des scénarios envisagés par la Commission européenne dans sa Communication du 14 février dernier (lien). La Commissaire a salué la proposition du Parlement européen sur le prochain CFP, qui se positionne en ce sens et qui s'attache à ce que la politique de cohésion demeure une politique européenne essentielle après 2020. La Commissaire estime que la politique de cohésion ne doit pas être sacrifiée au profit des nouvelles priorités européennes telles que la sécurité, la défense et le contrôle des frontières. Par ailleurs, la Commissaire a insisté sur la nécessité pour que les mécanismes de mise en œuvre de la politique de cohésion soient rendus plus souples dans la prochaine période de programmation. Elle a aussi profité de cet échange de vues avec les eurodéputés de la commission REGI pour souligner la nécessité d'introduire une nouvelle conditionnalité relative à l'Etat de droit dans les Etats membres. Cependant, cette nouvelle conditionnalité ne devrait pas, selon elle, concerner uniquement l'accès aux fonds de la politique de cohésion, mais devrait s'appliquer plus largement.

LE PARLEMENT EUROPEEN APPELLE AU MAINTIEN DU FSE AU SEIN D'UNE POLITIQUE REGIONALE FORTE APRES 2020 : Mardi 27 mars, les eurodéputés ont demandé que le Fonds social européen (FSE) reste une composante « intégrale » de la politique européenne de cohésion régionale après 2020, à l'occasion de l'adoption du rapport

d'initiative sur le 7e rapport de la cohésion, porté par l'eurodéputé français Marc Joulaud (PPE, LR). Ces positionnements du Parlement européen sont une réponse aux projets de la Commissaire européenne aux affaires sociales, Marianne Thyssen, qui envisage d'inclure le FSE dans un « fonds parapluie » consacré à l'investissement dans le capital humain. Cette éventuelle réforme pourrait faire que le FSE échappe à la politique de cohésion et à ses principes, tout en subissant potentiellement des coupes budgétaires. Par ailleurs, les eurodéputés ont insisté sur le besoin d'un développement territorial « harmonieux et équilibré » dans l'UE. Ils ont souligné que les régions dites « intermédiaires » ont des difficultés à rattraper les plus développées ; ils ont également insisté sur les disparités infrarégionales, notamment dans les zones urbaines, où il y a des « poches de pauvreté » même dans les villes prospères. Le Parlement européen appelle, dans l'ensemble, au maintien d'une politique de cohésion couvrant toutes les régions (pas seulement les moins développées) et disposant d'un budget adapté à ses objectifs fondamentaux. Le vote en plénière aura lieu en avril. Pour rappel, lors de la XXIIe Conférence des Présidents des RUP en octobre 2017, le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avait tenté de dissiper les doutes planant sur le maintien des politiques de cohésion dans les RUP, en déclarant qu'elles « restent importantes au-delà de l'année 2020 ».

ACCORD UE-MEXIQUE : ORGANISATION D'UN NOUVEAU ROUND DE NEGOCIATION A BRUXELLES EN AVRIL : La Commission européenne a annoncé cette semaine qu'un 10eme round de négociation entre l'Union européenne et le Mexique se tiendrait à Bruxelles du 16 au 20 avril prochain. L'objectif de cette session sera de lever les derniers obstacles sur le volet commercial d'un accord global révisé UE/Mexique. A ce sujet, la DG TRADE a déclaré que « des réunions, y compris au niveau des hauts fonctionnaires, ont eu lieu ces dernières semaines. Nous avons fait des progrès importants, mais quelques questions sur lesquelles les positions divergent restent à régler, notamment en ce qui concerne les règles d'origine pour les voitures et l'accès au marché pour certains produits agroalimentaires ». Cependant, « l'UE espère conclure rapidement un accord ambitieux et global avec le Mexique et elle est prête à le faire lorsque la substance sera bonne ». Nous continuerons à vous tenir informés de l'avancée de ces négociations.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 2 AU 6 AVRIL 2018

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 02/04				
Mardi 03/04				
Mercredi 04/04				
Jeudi 05/04				
Vendredi 06/04				